



En partenariat avec

Conservatoire du Grand Chalon
Musée Nicéphore Niépce
École Media Art Fructidor
DSDEN 71



Classes à enseignements artistiques

danse - musique - photo - théâtre - voix

Inscriptions 2020-2021

Ouvertes à tous





PARENTS, VOUS DÉSIREZ QUE VOTRE ENFANT ALLIE ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAL ET MUSICAL ?



CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE - CHAM

Enseignement instrumental, pratiques collectives, chant et formation musicale assurés par des professeurs du Conservatoire, intégrés aux horaires scolaires.

➤ du CE1 au CM2 à l'école Vivant-Denon ➤ de la 6^e à la 3^e au collège Camille-Chevalier

ÉVALUATIONS

Évaluations les 14, 16 et 17 avril 2020 pour l'admission en élémentaire
Évaluations les 4, 5 et 6 mai 2020 pour l'admission au collège

Renseignements : école Vivant-Denon (03 85 48 29 75), collège Camille-Chevalier (03 85 96 29 60) et au Conservatoire (03 85 42 42 65)

Une réunion d'information à destination des parents aura lieu le vendredi 14 février à 18h à l'école Vivant Denon sur le cursus CHAM.



CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS VOIX - CHAV

Cours quotidiens de chant choral et formation musicale assurés à l'école par des professeurs du Conservatoire, intégrés aux horaires scolaires.

➤ du CE1 au CM2 à l'école Jean-Moulin ➤ de la 6^e à la 3^e au collège Camille-Chevalier

ÉVALUATIONS

Évaluation le 16 avril 2020 pour l'admission en élémentaire
Évaluations les 4, 5 et 6 mai 2020 pour l'admission au collège

Renseignements : école Jean-Moulin (03 85 46 76 65), collège Camille-Chevalier (03 85 96 29 60) et au Conservatoire (03 85 42 42 65)



PARENTS, VOUS DÉSIREZ QUE VOTRE ENFANT ALLIE ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAL ET CHORÉGRAPHIQUE ?

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS / AMÉNAGEMENT D'HORAIRES DANSE

Enseignement assuré par des professeurs du Conservatoire, intégré aux horaires scolaires.

➤ de la 6^e à la 3^e au collège Camille-Chevalier
➤ en seconde au lycée Pontus-de-Tyart

ÉVALUATION

Évaluation le 9 mai 2020 pour l'admission au collège et au lycée

Renseignements : collège Camille-Chevalier (03 85 96 29 60), lycée Pontus-de-Tyart (03 85 46 85 40) et au Conservatoire (03 85 42 42 65)



PARENTS, VOUS DÉSIREZ QUE VOTRE ENFANT ALLIE ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAL ET THÉÂTRAL ?

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS THÉÂTRE - CHAT

Enseignement pratique et théorique assuré par des professeurs du Conservatoire et du collège Jean-Vilar intégré aux horaires scolaires.

➤ de la 6^e à la 3^e au collège Jean-Vilar

ÉVALUATION

Évaluation le 17 avril 2020 pour l'admission au collège

Renseignements : collège Jean-Vilar (03 85 46 50 76)



PARENTS, VOUS DÉSIREZ QUE VOTRE ENFANT ALLIE ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAL ET PHOTOGRAPHIE ?

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS PHOTO - CHAP

Cours de photos en partenariat avec le musée Nicéphore-Niépce et l'École Media Art Fructidor, intégrés aux horaires scolaires.

➤ du CP au CM2 à l'école Jean-Lurçat ➤ de la 6^e à la 3^e au collège Robert-Doisneau
➤ de la seconde à la terminale au lycée Mathias

Renseignements : école Jean-Lurçat (03 85 43 49 29 - ele-chalon-lurcat-71.ec.ac-dijon.fr), collège Robert-Doisneau (03 85 48 20 91) et au lycée Mathias (03 85 97 48 00)



À NOTER

- ➔ Dépôt des dossiers de candidature possible jusqu'au 10 mars 2020
- ➔ En ce qui concerne les CHA danse, musique et voix, les listes d'admissions seront disponibles sur le site du Conservatoire vendredi 15 mai 2020 à partir de 17h

➤ Les dossiers de candidature pour les classes musique, photographie, théâtre et voix sont à retirer dans l'école de l'élève pour l'admission en élémentaire.

➤ Pour l'admission au collège et au lycée, les dossiers sont à retirer :

- pour la musique et la danse, les dossiers sont à imprimer sur le site du Conservatoire : conservatoire.legrandchalon.fr
- pour le théâtre au collège Jean Vilar
- pour la photo au collège Robert Doisneau et au lycée Mathias

Aucun frais d'inscription au Conservatoire pour les admissions en élémentaire et au collège